



PRODUITS CTC INC.
377 RUE DUPUY
QUÉBEC, QUÉBEC
G1L 1P2 CANADA

TÉL : 418-831-1135 FAX : 418-831-1137

PRODUIT: **GALVANOL**

CODE: 300036/37/38

SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

RÉFÉRENCE DU FABRICANT.....	PRODUITS CTC INC 377 RUE DUPUY QUÉBEC, QUÉBEC CANADA G1L 1P2
NOM DU PRODUIT.....	GALVANOL
CODE DU PRODUIT.....	300036, 300037, 300038
FORMULE CHIMIQUE.....	C6H12O3.
FAMILLE CHIMIQUE.....	ETHERS DE GLYCOL.
POIDS MOLÉCULAIRE.....	132.16.
UTILISATION DE MATÉRIEL.....	SOLVANT.
N ° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE.....	(418) 831-1135.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



MOT INDICATEUR.....	ATTENTION.
CLASSIFICATION DES RISQUES.....	LIQUIDES INFLAMMABLES — CATÉGORIE 3.
MENTION DE DANGER.....	H226 LIQUIDE ET VAPEURS INFLAMMABLES.
CONSEIL DE PRUDENCE.....	P210, TENIR A L'ECART DE LA CHALEUR, DES SURFACES CHAUDES, DES ETINCELLES, DES FLAMMES NUES ET DE TOUTE AUTRE SOURCE D'IGNITION. NE PAS FUMER. P233 MAINTENIR LE RÉCIPIENT FERMÉ DE MANIÈRE ÉTANCHE. P243 PRENDRE DES MESURES DE PRÉCAUTION CONTRE LES DÉCHARGES ÉLECTROSTATIQUES. P280 PORTEZ GANTS DE PROTECTION/PROTECTIVE CLOTHING/UNE PROTECTION/VISAGE. P370+P378 EN CAS D'INCENDIE: UTILISER ... POUR L'EXTINCTION. P403+P235 STOCKER DANS UN ENDROIT BIEN VENTILÉ. TENIR AU FRAIS.
AUTRES DANGERS.....	VAPEURS PEUVENT S'ACCUMULER DANS LES ZONES BASSES.

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	Wt. %
ACETATE DE 1-METHOXY-2-PROPANOL	108-65-6	99,7
ACETATE DE 2-METHOXY-1-PROPANOL	70657-70-4	<0.3

SECTION 04: PREMIERS SECOURS

CONSEILS GÉNÉRAUX :	CONSULTER UN MÉDECIN. MONTRER CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CHEZ LE MÉDECIN EN PRÉSENCE. SORTIR DE LA ZONE DANGEREUSE.
S'IL EST INHALÉ :	S'IL EST RESPIRÉ IN, DÉPLACER LA PERSONNE À L'AIR FRAIS. SI ELLE NE RESPIRE PAS, PRATIQUER LA RESPIRATION ARTIFICIELLE. CONSULTER UN MÉDECIN.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : ..	LAVER AU LARGE AVEC BEAUCOUP D'EAU ET DU SAVON. CONSULTER UN MÉDECIN.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : ..	LAVER LES YEUX AVEC UNE QUANTITÉ ABONDANTE D'EAU.
EN CAS D'INGESTION :	NE PAS FAIRE VOMIR. NE JAMAIS DONNER QUOI QUE CE SOIT PAR LA BOUCHE À UNE PERSONNE INCONSCIENTE. RINCER LA BOUCHE AVEC DE L'EAU. CONSULTER UN MÉDECIN. N'ABANDONNEZ PAS VICTIME.

SECTION 05: MESURES A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

INFLAMMABILITE.....	INFLAMMABLE EN PRÉSENCE D'UNE SOURCE D'ALLUMAGE LORSQUE LA TEMPÉRATURE EST AU-DESSUS DU POINT D'ÉCLAIR. ÉLOIGNEZ-VOUS DE LA CHALEUR/DES ÉTINCELLES/DES FLAMMES/CHAUD DE SURFACE. NON FUMEUR.
D'EXTINCTION APPROPRIÉ.....	CONVIENT POUR FEU ENVIRONNANT. LE DIOXYDE DE CARBONE, POUDRE CHIMIQUE, MOUSSE D'ALCOOL, BROUILLARD D'EAU.

SECTION 05: MESURES A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX	OXYDES DE CARBONE.
DANGERS PARTICULIERS DÉCOULANT DE LA SUBSTANCE CHIMIQUE	SI CHAUFFE AU-DESSUS DU POINT D'ECLAIR, LIBERE DES VAPEURS INFLAMMABLES. SI MELANGE AVEC L'AIR ET EXPOSE A UNE SOURCE D'INFLAMMATION, LES VAPEURS PEUVENT BRULER DANS L'AIR OU EXPLOSER SI CONFINEES. LES VAPEURS PEUVENT ETRE PLUS LOURDES QUE L'AIR ET PEUVENT SE DEPLACER SUR DE LONGUES DISTANCES LE LONG DU SOL JUSQU'À LA SOURCE AVANT DE S'ENFLAMMER ET DE CAUSER UN RETOUR DE FLAMME. FINE SPRAY/MISTS MAY BE COMBUSTIBLE AT TEMPERATURE BELOW NORMAL FLASH POINT.
PROCEDURES SPECIALES.....	ÉVACUER LA ZONE DANGEREUSE. PORTEZ UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION COMPLET INCLUANT UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME. EMPLOYEZ L'EAU POUR REFROIDIR DES RECIPIENTS.

SECTION 06: MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEGAGEMENTS OU DEVERSEMENTS ACCIDENTELS

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES :	UTILISER LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE. ÉVITER DE RESPIRER DES VAPEURS, DE BRUME OU DE GAZ. ASSURER UNE VENTILATION ADÉQUATE. SUPPRIMER TOUTE SOURCE D'IGNITION. ÉVACUER LE PERSONNEL VERS DES ZONES SÛRES. MÉFIEZ-VOUS DES VAPEURS S'ACCUMULENT POUR FORMER DES CONCENTRATIONS EXPLOSIVES. VAPEURS PEUVENT S'ACCUMULER DANS LES ZONES BASSES.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :	ÉVITER D'AVANTAGE DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT SI SÛRE DE LE FAIRE. NE LAISSEZ PAS PRODUIT ENTRER DRAINS. IL FAUT ÉVITER LES REJETS DANS L'ENVIRONNEMENT.
MÉTHODES ET MATÉRIAUX DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE :	CONTENIR LE DÉVERSEMENT ET COLLECTERA AVEC ASPIRATEUR ÉLECTRIQUE PROTÉGÉE OU PAR BROSSAGE HUMIDE ET LE PLACE DANS LE RÉCIPIENT POUR ÉLIMINATION SELON LES RÉGLEMENTATIONS LOCALES.

SECTION 07: MANIPULATION ET LE STOCKAGE

PROCÉDURES DE MANUTENTION ET ... EQUIPEMENT	MANIPULER CONFORMÉMENT AUX BONNES PRATIQUES DE SÉCURITÉ ET D'HYGIÈNE INDUSTRIELLES. ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU ET LES VÊTEMENTS. ÉVITER DE RESPIRER LE BROUILLARD OU LES VAPEURS. PORTER UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION LORS DE LA MANIPULATION. UTILISER UNE VENTILATION ADÉQUATE. ENTREPOSER DANS UN LIEU FRAIS ET SEC, A L'ECART DE LA CHALEUR, DES ETINCELLES ET DE LA FLAMME. PRENDRE DES MESURES POUR EMPÊCHER L'ACCUMULATION DES CHARGES ÉLECTROSTATIQUES. GROUND TRANSFER EQUIPMENT TO AVOID STATIC ELECTRICITY.
CONDITIONS D'ENTREPOSAGE.....	PRENDRE GARDE DE NE PAS ENDOMMAGER LES CONTENANTS. GARDER LE RECIPIENT FERMÉ QUAND CELUI-CI N'EST PAS UTILISÉ. ENTREPOSER A L'ABRI DES MATIÈRES INCOMPATIBLES. ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS ET BIEN VENTILÉ.

SECTION 08: CONTROLE DE L'EXPOSITION/LA PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	ACGIH TLV		OSHA PEL		NIOSH
	TWA	STEL	PEL	STEL	REL
CONTROLES D'INGENIERIE.....	S'ASSURER D'UNE BONNE VENTILATION GENERALE POUR GARDER LES CONCENTRATIONS DES VAPEURS ET DES BROUILLARDS A DES NIVEAUX INFÉRIEURS AUX LIMITES D'EXPOSITION.				
GANTS/TYPE.....	VÊTEMENTS IMPERMÉABLES. VÊTEMENTS DE PROTECTION IGNIFUGE ANTISTATIQUE. LE TYPE D'ÉQUIPEMENT DOIT ÊTRE CHOISI SELON LA CONCENTRATION ET LA QUANTITÉ DE LA SUBSTANCE DANGEREUSE SUR LE LIEU DE TRAVAIL SPÉCIFIQUE.				
RESPIRATOIRE/TYPE.....	UTILISER DES APPAREILS RESPIRATOIRES ANTI-POUSSIERES AGREES (AUX U.S.A. PAR LA NIOSH).				
OEIL/ TYPE.....	LUNETTES DE SECURITE ETANCHES (CHIMIQUES). ÉCRAN FACIAL.				
MESURES D'HYGIÈNE.....	UTILISEZ LA BONNE HYGIÈNE PERSONNELLE. SE LAVÉ LES MAINS AVANT DE MANGER, BOIRE, FUMER OU UTILISER LES TOILETTES. RETIRER RAPIDEMENT LES VÊTEMENTS SOUILLÉS ET LES LAVÉ SOIGNEUSEMENT AVANT DES RÉUTILISER. DOUCHE APRÈS LE TRAVAIL À L'AIDE DE BEAUCOUP D'EAU ET DU SAVON.				
AUTRE/TYPE.....	DOUCHE DE SÉCURITÉ ET DE LA STATION DE LAVAGE OCULAIRE DOIT ÊTRE SITUÉE PRÈS DU POSTE DE TRAVAIL.				

SECTION 09: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE.....	COLORLESS LIQUID.
ODEUR.....	SEMBLABLE AUX ESTERS.
SEUIL DE L'ODEUR.....	AUCUNE DONNÉE DISPONIBLE.
PH.....	6.8.
POINT DE FUSION/CONGÉLATION, POINT (C)	C-65.
POINT D'EBULLITION.....	146 (C).
POINT D'ECLAIR (C), METHODE.....	45,5 C (COUPELLE FERMÉE).
TAUX D'EVAPORATION.....	0.3.
INFLAMMABILITÉ (SOLIDES ET LES GAZ)	NE S'APPLIQUE PAS.

SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITE (% . PAR VOL.)	12,0.
SEUIL MINIMAL D'IMFLAMMABILITE (% .. PAR VOL.)	1.5.
PRESSION DE VAPEUR (MMHG).....	0,0079 hPa.
DENSITE DE VAPEUR (AIR=1).....	4.60.
DENSITE (EAU=1).....	0.96.
SOLUBILITE DANS L'EAU (20 C).....	SOLUBLE.
TEMPERATURE D'AUTO IMFLAMMATION	318C.
: COEFFICIENT DE PARTAGE	log Poe : 0,36 @25 C.
N-OCTANOL/EAU	
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION....	AUCUNE DONNÉE DISPONIBLE.
VISCOSITE.....	1,1 mm ² /S.

SECTION 10: STABILITE ET REACTIVITE

RÉACTIVITÉ :	PEUT REAGIR A L'OXYGENE POUR FORMER DES PEROXYDES.
STABLE CHIMIQUEMENT:.....	STABLE DANS DES CONDITIONS DE STOCKAGE RECOMMANDÉES.
RISQUE DE POLYMERISATION	OCCURENCE PEU PROBABLE.
DANGEREUSE. CONDITIONS A EVITER:.....	CHALEUR, ÉTINCELLES ET FLAMMES NUES. CONTACT PROLONGÉ AVEC L'AIR OU OXYGÈNE.
MATIÈRES INCOMPATIBLES :	AGENTS OXYDANTS FORTS. L'HUMIDITÉ ET L'HUMIDITÉ.
PRODUITS DANGEREUX DE	OXYDES DE CARBONE.
DECOMPOSITION	

SECTION 11: DONNEES TOXICOLOGIQUES

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
ACETATE DE 2-METHOXY-1-PROPANOL	VOIR LA SECTION11	VOIR LA SECTION 11
TOXICITÉ AIGUË :		
DL50 PAR VOIE ORALE.....	VOIR CI-DESSUS.	
CL50 PAR INHALATION.....	VOIR CI-DESSUS.	
DL50 PAR VOIE CUTANÉE.....	Par voie cutanée-RAT - > 2 000 mg/kg.	
CORROSION CUTANÉE/IRRITATION.....	IRRITATION DE LA PEAU DE LAPIN-PAS - 4H.	
LÉSIONS OCULAIRES	PEUT CAUSER UNE IRRITATION OCULAIRE MODÉRÉE.	
GRAVES/IRRITATION OCULAIRE		
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU ... CUTANÉE	AUCUNE PREUVE N'A ÉTÉ TROUVÉE DE SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU CUTANÉE.	
MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES	AUCUN ÉLÉMENT DE PREUVE TROUVÉ DE MUTAGÉNICITÉ.	
CANCÉROGÉNICITÉ.....	ACGIH : AUCUNE COMPOSANTE DE CE AT PRÉSENT PRODUIT NE NIVEAUX SUPÉRIEURE OU ÉGALE À 0,1 % EST IDENTIFIÉ COMME CANCÉROGÈNE OU CARCINOGENÈ POTENTIEL PAR L'ACGIH. CIRC : AUCUN COMPOSANT DE CETTE AT PRÉSENT PRODUIT NE NIVEAUX SUPÉRIEURE OU ÉGALE À 0,1 % EST IDENTIFIÉ COMME CANCÉROGÈNE OU CARCINOGENÈ POTENTIEL PAR LE CIRC.	
TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION.....	AUCUNE PREUVE DE TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION.	
EXPOSITION DE STOT-SINGLE.....	DES CONCENTRATIONS ÉLEVÉES PEUVENT CAUSER LA DÉPRESSION DU SYSTÈME NERVEUX CENTRAL.	
STOT - EXPOSITION RÉPÉTÉE.....	AUCUNE DONNÉES DISPONIBLE.	
DANGER PAR ASPIRATION.....	AUCUNE DONNÉE DISPONIBLE.	
EFFETS SUR LA SANTÉ.....	INHALATION - PEUT ÊTRE NOCIF PAR INHALATION. PEUT IRRITER LES VOIES RESPIRATOIRES. INGESTION - PEUT ÊTRE NOCIF SI AVALÉ. LA PEAU - PEUT ÊTRE NOCIF SI ABSORBÉ PAR LA PEAU. PEUT CAUSER L'IRRITATION DE LA PEAU. YEUX : PEUT IRRITER LES YEUX.	
SIGNES ET SYMPTÔMES DE	AU MEILLEUR DE NOTRE CONNAISSANCE, LES PROPRIÉTÉS CHIMIQUES, PHYSIQUES ET TOXICOLOGIQUES N'ONT PAS ÉTÉ SOIGNEUSEMENT ÉTUDIÉES.	
L'EXPOSITION		

SECTION 12: DONNEES ECOLOGIQUES

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ.....	FACILEMENT BIODÉGRADABLE.
POTENTIEL DE BIOACCUMULATION.....	FACTEUR DE BIOCONCENTRATION (FBC) : 3.16.
TOXICITÉ.....	TOXICITÉ à POISSONS : LC50 - SALMO GAIRDNERI - 100-180 mg/L - 96H . CE50 DAPHNIA MAGNA (PUCE d'EAU) - > 500 mg/L - 48H.
MOBILITÉ DANS LE SOL.....	AUCUNE DONNÉE DISPONIBLE.
AUTRES EFFETS NOCIFS.....	DEMANDE BIOCHIMIQUE en OXYGÈNE (DBO)-0,36 mg/L.

SECTION 13: DONNEES SUR L'ELIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODES D'ÉLIMINATION :	GRAVER DANS UN INCINÉRATEUR CHIMIQUE ÉQUIPÉ DE LA POSTCOMBUSTION ET LAVEUR, MAIS EXERCENT DES PRÉCAUTIONS SUPPLÉMENTAIRES EN ENFLAMMANT CAR CE MATÉRIAU EST HAUTEMENT INFLAMMABLE. PROPOSER DES SOLUTIONS NON RECYCLABLES ET SURPLUS À UNE ENTREPRISE D'ÉLIMINATION AUTORISÉS.
EMBALLAGE :	DISPOSER DE COMME UN PRODUIT NON UTILISÉ.

SECTION 14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

NUMERO DE L'ONU.....	3272.
CLASSIFICATION DU TMD.....	3.
GROUPE D'EMBALLAGE.....	III.
PROPER SHIPPING NAME.....	ACÉTATE DE 1-MÉTHOXY-2-PROPANOL.
INSTRUCTIONS SPECIALES POUR EXPEDITIONS	PAS RÉGLEMENTÉ <450L.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA REGLEMENTATION

CLASSIFICATION SIMDUT.....	B3.
HPR CONFORMITÉ.....	CE PRODUIT A ÉTÉ CLASSÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUE DE L'HPR ET LA FDS CONTIENT TOUTES LES INFORMATIONS REQUISES PAR L'HPR.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

N.AP.=NOT IL Y A LIEU	
N.AV.=NOT DISPONIBLE	
RÉPARÉ PAR.....	PRODUITS CTC INC
DATE DE RÉVISION.....	OCT/28/2019

